

les cours, par simple exposition orale, sans se servir de livres. Les élèves prennent des notes, et, leur mémoire aidant, ne mettent en œuvre que ces notes. On fait à chaque leçon des exercices et des interrogations sur ce qui a été dit au cours précédent. Des concours écrits ont lieu à la fin de chaque mois : une composition est imposée à toutes les élèves de la classe à la fois ; le sujet en est tiré au sort par la directrice ou par un membre du conseil d'administration. Ces concours ont pour thème la langue nationale. A la fin de chaque trimestre il y a des compositions analogues sur toutes les matières enseignées ; chacune se fait en présence et sous la surveillance du professeur ou de l'instituteur du cours qui a fourni le sujet, de la directrice, des membres du conseil d'administration, et de tous ceux qui veulent assister à ce concours. Il est sévèrement interdit aux élèves d'avoir pendant ce temps auprès d'elles des livres ou des notes ; elles ne doivent tirer leurs idées que de leurs propres connaissances. Les compositions des élèves de la dernière année, dans la classe supérieure, portent sur des sujets plus étendus et plus généraux.

Un conseil d'administration, composé de douze membres, s'occupe du Zappion, qui est divisé en trois sections : salle d'asile, école primaire et école supérieure ; il embrasse ainsi l'instruction élémentaire ou enfantine, l'instruction primaire, et l'instruction secondaire et supérieure.

Voici le programme :

I. SALLE D'ASILE.

Première classe.

Prières et chants enfantins. — Entretiens moraux et petits contes tirés de l'Histoire sainte et de la vie pratique. — Enseignement de

